

TARIF D'ABONNEMENT :

BOURNAIS, 10 JANVIER 1898
L'ALUMINIUM DANS L'ARMÉE

L'ALUMINIUM DANS L'ARMÉE

L'aluminium est définitivement adopté pour remplacer la tôle dans la confection des ustensiles de campement, qui comprennent : la gamelle individuelle, le petit bidon, le quart, la marmite et la gamelle à quatre hommes.

Un crédit de cent trente mille francs est inscrit au budget de la guerre pour commencer la fabrication et la distribution de ces ustensiles. Nous disons « commencer », car si l'on songe que les magasins de réserve contiennent l'approvisionnement nécessaire en ustensiles de tôle pour tous les réservoirs et nos territoriaux, c'est-à-dire près de « deux millions » d'objets de chaque catégorie, nous voyons qu'il faudra attendre bien des années avant que ce matériel soit usé et remplacé par l'aluminium.

Une commission d'étude a été constituée depuis 1892; mais, comme toutes les commissions, elle a mis bien longtemps à prendre une décision. En 1894, cinq cents collections environ d'ustensiles furent mises en essai aux grandes manœuvres de la 1^{re} et la 2^e corps d'armée; à ce moment on fit l'essai d'une gamelle nouvelle dite « gamelle-rognon », à cause de sa forme, de hauteur moins considérable, tenant mieux sur le sac et ne gênant pas les mouvements de la tôte.

Pendant l'expédition de Madagascar, quinze mille collections furent employées; les corps de troupe furent satisfaits de l'emploi. En outre de sa grande légèreté qui permet ainsi d'alléger de moitié le poids des ustensiles portés par l'homme, le contact de l'eau de mer, l'action de l'atmosphère saline n'ont aucun effet sur l'aluminium. Il ne rouille pas, et son entretien est beaucoup plus aisé que celui de la tôle. Tout le monde connaît le petit bidon actuel en tôle, qui se remplit de qu'il a tenu un liquide quelconque et qui finit par se tondre.

Des qu'il a servi un peu, nos soldats ne boivent plus de l'eau pure, mais de « l'eau de rouille ». L'aluminium est en somme un métal nouveau, qui fut obtenu pour la première fois en grandes quantités par Sainte-Claire Deville en 1855. A ce moment il valait 1000 francs le kilogramme. On l'extrait d'une sorte d'argile appelée bauxite, qui existe en grandes quantités dans le Var et dans les Basses-Alpes. La matière première ne manque donc pas; malheureusement, les centres de production sont encore peu nombreux à cause des difficultés de fabrication qui viennent seulement d'être surmontées dans ces dernières années, grâce aux recherches du savant chimiste M. Moissan. Voilà donc la fabrication de l'aluminium rendue possible industriellement en grandes masses.

Mais ce n'est pas tout. On s'est ensuite heurté à une grosse difficulté : l'impossibilité de souder l'aluminium. Cette question n'est pas encore résolue. On a dû tourner l'obstacle et fabriquer des ustensiles d'une seule pièce; mais on conçoit que la fabrication d'un bidon dans ces conditions ne soit pas chose facile.

Nos industriels ont accompli ce tour de force, et l'on construit actuellement par centaines des bidons de un ou deux litres sans soudure, avec gout. Encouragés par les commandes, ils feront encore mieux. Le prix de revient de l'aluminium est ac-

tuellement abordable; ce métal est descendu progressivement de 1.000 francs à 500 fr., 300 fr., 50 fr. et 10 fr. jusqu'au prix de 3 fr., qui sera lui-même encore abaissé quand les centres de production seront plus nombreux. On peut donc se réjouir de voir actuellement cette industrie naissante entrer dans le domaine pratique. La charge du soldat pourra être considérablement diminuée; la transformation des ustensiles de campement allégera d'environ un kilogramme. Avant deux années, l'armée active sera pourvue des ustensiles suivants (mais l'armée active seulement) : gamelle individuelle (forme rognon), quart, petit bidon de un litre, marmite à quatre hommes, gamelle à quatre hommes.

Mais il est permis de penser que l'on ira plus loin encore dans cette voie, en transformant les divers accessoires de l'équipement qui sont actuellement en cuivre, tels que les boutons, la plaque du ceinturon, les crochets de sac, de cartouchière, etc.

ÉLECTION SÉNATORIALE

DORDOGNE
Premier tour
Inscrits : 453. — Votants : 417. Majorité absolue : 214.

Ont obtenu : MM. Henry de Boysson (droite) 470 voix, le docteur Jean Lacombe (gauche) 370, Chavoix, député républicain, 101, Thénier, député radical, patronné 432, Gaillier, républicain libéral 438, Ballotage.

Il s'agit de remplacer M. Héland, républicain modéré, décédé en 1895, au premier tour, par 954 voix sur 1124 votants.

SUR LA TOMBE DE BLANQUI

Paris, 9 janvier. — Les comités socialistes, blanquistes révolutionnaires se sont réunis, cet après-midi, salle Lévêque, pour aller manifester sur la tombe de Blanqui. A trois heures, les comités, précédés de porteurs de drapeaux et de bannières rouges, sortent de la salle où plusieurs meetings ont été tenus. A l'entrée du cimetière, les manifestants, au nombre de sept à huit cents, se rangent en colonnes et commencent à chanter le refrain de la Marseillaise. Un certain confus de la foule, le corège blanquiste est coupé en deux. Des cris de « Vive la Commune » saluent le passage du char. Quelques manifestants essaient de se mêler au rang du cortège funèbre. La police les en empêche. Le reste de la manifestation n'a donné lieu à aucun incident. Un certain nombre de personnes ont été arrêtées, notamment sur la tombe de Blanqui, par MM. Vaillant, Ernest Roche, députés, Susini, etc. Puisse pélerinage annuel au mur des Fédérés, à la tombe d'Edouard, toute la 1^{re}. A aucun moment le drap n'a été déployé. Des forces de police assez considérables étaient tenues en réserve dans le cimetière et dans les alentours les plus proches. Elles n'ont pas eu à intervenir.

UN MORT QUI TIENT A SURVIVRE

Beaucoup d'hommes aiment la gloire. Mais la plupart gardent dans cet amour une mesure que feu le dentiste Evans n'a pas eue.

Ce célèbre praticien, qui soigna l'impériale méchante de Napoléon III, vient de mourir, laissant une fortune de vingt-cinq millions, ce qui prouve que l'on s'enrichit en soignant les dents, même encore peut-être quand on est vieux.

La Ville de Paris comptait un peu sur son héritage. Les héritiers directs y comptent aussi, — bien que les héritiers indirects, — un ou deux pas grand-chose.

Le docteur Evans légna à la municipalité de Philadelphie, sa ville natale, une somme d'environ 20 millions, à charge par elle de faire construire un musée qui s'appellerait « Musée Evans », et qui servirait de dépôt à ses livres et catalogues des médailles, décorations, insignes divers, médailles et autres objets de valeur.

dever pas être moins d'un million ni dépasser deux millions. Si la ville de Philadelphie refusait le legs, celui-ci ferait retour à notre pays. Cette saisie est faite à la suite de nombreuses plaintes qui avaient été portées aux parquets de plusieurs villes, notamment des départements de l'Est, du Centre et du Sud, au sujet de la mauvaise qualité du pain, ou prétendant que le pain livré à la consommation publique était, non pas seulement composé de farine, mais de sucre de bois mélangé en poudre presque imperceptible et ressemblant à la farine de grain.

LA FALSIFICATION DU PAIN

On vient de saisir, à la gare du Havre, 5.000 kilos de sucre de bois, adossé à un nommé Pégibet, qui devait lui-même en vendre à Paris. Cette saisie est faite à la suite de nombreuses plaintes qui avaient été portées aux parquets de plusieurs villes, notamment des départements de l'Est, du Centre et du Sud, au sujet de la mauvaise qualité du pain, ou prétendant que le pain livré à la consommation publique était, non pas seulement composé de farine, mais de sucre de bois mélangé en poudre presque imperceptible et ressemblant à la farine de grain.

On vient de découvrir que, depuis deux ans, cette fraude existait, et sur une vaste échelle. Le parquet de Pont-Audemer a arrêté hier le destinataire de ce sucre de bois, l'ingénieur Fessat, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

UN PROCÈS

à propos de la litière de l'Exposition de Bruxelles. L'ancien procès va être jugé à Bruxelles. Le contenu du numéro 12916-2, sorti par 100.000 fr. au tirage du 6 avril 1897 de la litière de l'Exposition de Bruxelles, est l'objet d'un procès intenté par le ministre de l'Intérieur, M. Félix Rodenbach, au sujet de la litière de l'Exposition de Bruxelles, et de la litière de l'Exposition de Bruxelles, et de la litière de l'Exposition de Bruxelles.

Le cabinet des ministres a décidé de ne pas intervenir dans le débat. M. E. Mac Eschen, à l'intérieur; M. Mendoza, aux finances; M. Sclater, aux affaires étrangères; M. Van der Smissen, aux travaux publics; le général Castro, à la guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

L'orientation des pigeons voyageurs

Bruxelles, 9 janvier. — Vous avez, il y a quelques jours, reproduit l'opinion émise par M. le capitaine Renaud sur l'orientation des pigeons voyageurs.

Paris, 10 janvier. — La salle du premier conseil de guerre, situé au premier étage du Cherche-Midi, a été ouverte à huit heures et demie, au moment du procès, aux membres de la presse et aux personnes munies de laissez-passer.

Le général de Lur, commandant la 15^o brigade, président; les colonels de Hamel, du 2^o d'infanterie et Rougon, du 3^o de cuirassiers; les lieutenants-colonnels de Lur, du 1^{er} régiment de dragons, et de la garde républicaine; les commandants Cardin, du 2^o d'infanterie et Rivals, du 1^{er} d'artillerie.

Le mystère de Malakoff

Paris, 10 janvier. — La police recherche depuis quelques jours une fille T..., âgée de vingt-sept ans, accusée d'être l'auteur d'un vol commis dans Malakoff. L'enquête ouverte à ce sujet a conduit à la fille T..., se rendant fréquemment passage (liberté), dans un chalet occupé par un ancien garçon de bureau à la préfecture de la Seine, nommé Gustave Méry.

BUREAUX & RÉDACTION

Bournaix, G. and-Roe, 71 - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus à ROUBAIX, Grands-Rue, 71. — A LILLE, rue du Caré-Saint-Étienne, 9 bis, à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITTE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

Chez nous, le professeur Debove, le savant psychiâtre de l'Université de Liège, a, notamment, défendu souvent la thèse de M. Renaud.

Le pigeon voyageur retrouve son colombier à la fois au moyen de sa vue, très presbyte et étendue, de sa mémoire locale prodigieuse et de sa vive intelligence, l'instinct et les contrants atmosphériques l'aident d'ailleurs.

Le pigeon n'a, comme nous que cinq sens : le sens de la vue, le sens de l'ouïe, le sens du toucher, le sens du goût et le sens du tact. Les phénomènes physiologiques, causés par le contact de l'air, sont très ordinaires chez le pigeon voyageur.

UNE RÉVOLUTION IMMINENTE

dans la République de l'Uruguay. New-York, 9 janvier. — Un dépêche de Montevideo annonce que le président Cuestas a lancé une proclamation par laquelle il attribue les pouvoirs de dictateur.

Le rapport d'audit sur le grand escalier, le grand escalier et le grand escalier, l'une pour la défense, l'autre pour le ministère public.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Les affaires de Cuba

Madrid, 10 janvier. — Le Herald rappelle les grands services rendus par M. Moret, ministre des colonies.

Les affaires de Cuba

Madrid, 10 janvier. — Le Herald rappelle les grands services rendus par M. Moret, ministre des colonies.

Les affaires de Cuba

Madrid, 10 janvier. — Le Herald rappelle les grands services rendus par M. Moret, ministre des colonies.

« Bien que le conseil de guerre ait seul jugé pour se prononcer sur la question de l'indult, il est fort probable que le président du tribunal militaire donnera l'ordre d'évacuer la salle d'audience au moment où le conseil de guerre aura prononcé son verdict. Le conseil de guerre n'a pas admis à entendre la lecture d'une pièce importante.

« L'autorité militaire, en effet, ne se dissimule pas les inconvénients que présente le huis-clos absolu. Aussi, pour éviter les réclamations qui pourraient être faites, elle a décidé de ne pas admettre à entendre la lecture du rapport du commandant Estherazy au public. Ce rapport, qui a été lu tout entier, nous croyons savoir qu'il ne contient aucune révélation de nature à nuire aux intérêts du pays.

« Pendant la durée des débats, le commandant Estherazy, qui nous l'avons dit, se présentera librement, habitera une chambre située dans l'immeuble où sont situés les divers services de la justice.

Cherche-Midi

L'hôtel du Cherche-Midi date de 1705. Au milieu du dernier siècle, il fut acheté par les Carêmes. En sa qualité de bien ecclésiastique, l'immeuble tomba, pendant la période révolutionnaire, aux mains de la Nation.

« Le grand escalier est resté superbe dans sa description. La rampe de fer forgée, entourée de sculptures arabesques, rouillées en bordure des marches de pierre jadis blanches, aujourd'hui usées par le passage ininterrompu des gros soutiers et des lourds bottes d'ordonnance, ce n'est pas de la sculpture, c'est de l'art — c'est grave et solennel.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

Le Commandant Estherazy

Paris, 9 janvier. — Des mesures d'ordre, à peu près identiques à celles prises au mois de décembre 1897, le jour du procès du capitaine Dreyfus, ont été prises dans le but de faciliter l'occupation de la caserne du commandant Estherazy devant le conseil de guerre.

« Bien affectueux à vous et faites-moi savoir vos vœux. L. Colonel SANTILLI.

« Janvier 1881. — M. le capitaine Estherazy est un officier distingué, instruit. Il sert avec zèle, activité et amour, dans son service, autant qu'avec dévouement. Caractère énergique, il a une grande confiance en lui-même. Il est vigoureux, ferme, bien élevé, belle tenue, bon caractère.

« Janvier 1885. — M. le capitaine Estherazy se fait remarquer depuis son arrivée au bataillon par son assiduité et son zèle dans l'accomplissement de ses fonctions, par son esprit militaire et ses soutiens « levez, officier instruit, travailleur, possédant plusieurs langues étrangères, très discipliné et fait respectueux pour ses chefs. » Commandant Estherazy.

« Janvier 1891. — Sa conduite consciencieuse de ses fonctions, son esprit militaire, son amour du devoir, son zèle dans l'accomplissement de ses fonctions, par son esprit militaire et ses soutiens « levez, officier instruit, travailleur, possédant plusieurs langues étrangères, très discipliné et fait respectueux pour ses chefs. » Commandant Estherazy.

« Janvier 1896. — Des sentiments généraux et élevés, excellent officier par le savoir et l'expérience. Le commandant Estherazy est un officier supérieur des plus distingués. » Le colonel VIALAT.

L'acte d'accusation contre Dreyfus

Le Journal dit qu'il y a sept jours, le représentant d'un journal s'est présenté au palais de justice, demandant quelle responsabilité échoit à son journal, qui publiait un acte d'accusation contre le capitaine Dreyfus.

Cent mille signatures

« Une protestation formidable, dit l'Intransigeant, s'organise depuis quelques jours contre les campagnes Dreyfus. Plus de cent mille signatures, émanant de toutes les associations patriotiques d'anciens militaires et de tir de France, ont déjà été recueillies. Cette protestation, illustrée par les noms les plus éminents de la science et de la tribune qui tendent à déshonorer l'armée et le pays, sera remise mardi ou mercredi, au général Saurier.

Les déclarations du « Siècle »

« Le Siècle publie ce matin des articles de M. Yves Guyot et d'autres non signés, dans lesquels on tente de rendre à bout les charges de l'acte d'accusation du commandant Dreyfus. Ces articles sont destinés à servir de prétexte à la publication de l'acte d'accusation contre le capitaine Dreyfus. »

L'affaire Mathieu Dreyfus

« La question du huis clos, qui a fait l'objet de débats dans de nombreuses conférences au « Siècle », a été résolue. La décision a été rendue par le « Siècle ».

Le président du conseil de guerre

« Sur la plainte de la légation serbe, une saisie a été opérée chez Rosenko, ou des lettres et des photographies signées du roi Alexandre ont été saisies. »

Le port Strotzky

« Saint-Petersbourg, 10 janvier. — La société chargée de l'exécution des travaux relatifs au port de Strotzky, vient de terminer les travaux de construction de la digue. Les travaux ont été terminés à l'heure et dans les conditions prévues.

Une verte riposte

« Entre Allemands et Norvégiens. Le prix allemand d'aujourd'hui, le 10 janvier, a été fixé à 100 francs. Les Allemands ont riposté à la riposte norvégienne.

Le camp contre les Dreyfus

« Le camp contre les Dreyfus. Le camp contre les Dreyfus. Le camp contre les Dreyfus. Le camp contre les Dreyfus. Le camp contre les Dreyfus.

Dans l'Ouest africain

« Dans l'Ouest africain. Un dépêche de Wa, du 30 décembre, venue par la voie de Kintampo, et expédiée de cette ville le 8 janvier, annonce que le lieutenant André, appartenant à l'état-major français au Soudan, a été tué par les indigènes. Les indigènes ont tué André et ses compagnons.